

# MONTHUREUX



# REUX

# SUR SAÔNE

BULLETIN MUNICIPAL N° 3 - Janvier 2011

Pour retrouver toutes les informations sur Monthureux sur Saône: [www.monthureux.fr](http://www.monthureux.fr)  
*Site personnel mis gracieusement à la disposition de la mairie et des associations.*



### Sommaire

• Le mot du Maire	p2
<b><u>Vie Municipale, Vie locale</u></b>	
• Les finances municipales	p3
• État civil 2009/2010	p5
• Nouveaux habitants	p6
• Stationnement gênant	p7
• Les archives communales	p7
• La maison des activités associatives	p8
• Le Caron	p9
• La gendarmerie	p9
• Travaux avec le chantier d'insertion	p9
• Lotissement et Episome	p10
• Le CCAS	p12
<b><u>Environnement</u></b>	
• Quelques aboiements	p13
• Point d'apport volontaire	p13
• Classement du Préfonrupt	p14
• Forêt communale	p15
• Protection du périmètre des Sources	p16
• L'eau...La Commune...Véolia	p16
• L'assainissement	p17
<b><u>Evènements</u></b>	
• Les Anciens de l'ASM	p18
• Le 14 juillet	p18
• La Foire au Boudin	p18
• La Fleur du Destin	p19
• Le Presbytère	p19
• La Fête de Saint-Nicolas	p20
• Les décors de Noël	p20
• La tarte tatin de Noël	p20
• Télé numérique	p20
<b><u>Vie associative</u></b>	
• La Batterie-Fanfare	p21
• Le Foyer des Jeunes Sports et Culture	p21
• Spectacles en Famille	p21
• Cross Départemental des Pompiers	p21
<b><u>Jeunesse</u></b>	
• Les écoles de Monthureux	p22
• L'accueil périscolaire	p22
• L'Arbre à Mômes	p22
<b><u>Intercommunalité</u></b>	
• Quelques mots sur notre Communauté de Communes	p23
• Article extrait du bulletin communautaire	p23
• La maison de santé	p24
• Le Relais de Services Publics	p25
• 5ème Rencontre Natur'Images	p25
• La chaufferie bois	p25
<b><u>Projets</u></b>	
• Zone d'Activité Économique	p26
• Station service	p26
• Un Parc Naturel Régional	p27
• Syndicat d'Initiative	p27
<b><u>Informations</u></b>	
• Évènements 2011	p27
• Numéros utiles	p28

### Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chers Citoyens,

Cela fait bientôt trois ans que vous avez confié la gestion de notre Commune à mon équipe municipale. Ces trois premières années ont été consacrées d'une part à la continuité de l'action municipale (achèvement des travaux, continuité des services, écoute de la population), et d'autre part à la réflexion et à la mise en place de projets et d'actions.

Nous allons essayer dans ce bulletin de vous informer des actions entreprises en 2010 et des projets pour 2011. Nous pensons que le dynamisme, l'optimisme et l'investissement sont le sel de la vie. Investissement humain, mais aussi investissement économique, j'ai voulu réduire les dépenses de fonctionnement et intensifier le programme d'investissement.

Mais ce bulletin n'est pas seulement un journal municipal; il est différent des précédents. Nous souhaitons qu'il devienne un lien entre tous les Monthurolois. Pour cette première tentative, nous aurons certainement oublié des initiatives, des manifestations,... Pour les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous communiquer vos photos, vos informations. La vie de la Commune est riche: vie associative, vie économique, vie culturelle, vie scolaire, vie sportive, ... vous êtes nombreux à enrichir ces échanges, ces rencontres, ces actions indispensables à la vie en société. La municipalité entend soutenir vos efforts et vous apporter toute l'aide nécessaire à la réalisation de vos projets.

Il nous incombe de donner les moyens à chacun de vivre agréablement à Monthureux sur Saône.



Raynald MAGNIEN  
Maire de Monthureux Sur Saône

Le Secrétariat de la Mairie de Monthureux sur Saône vous accueille du lundi au samedi, de 9h00-12h30 et le mercredi, de 13h30 à 16h00.

Tél: 03.29.09.00.26

courriel: [mairie.monthureuxsursaone@wanadoo.fr](mailto:mairie.monthureuxsursaone@wanadoo.fr)

# Vie Municipale, Vie Locale

## LES FINANCES MUNICIPALES

Il résulte de l'analyse de la situation financière de la commune de Monthureux sur Saône établie par la Trésorerie de Darné et la Direction Départementale des Finances Publiques que la commune poursuit ses efforts de désendettement et de réduction de ses charges courantes.

### Charges

Les charges de personnel constitutives du 1<sup>er</sup> poste de dépenses de fonctionnement apparaissent partiellement maîtrisées. Sur trois départs en retraite, un seul poste a été remplacé. Par ailleurs, chaque commission a travaillé depuis trois ans à la réduction des dépenses réelles de fonctionnement passant de 787 424 € en 2007 à 699 884 € en 2010.

### Le saviez-vous?

En 2010, la Commune a remboursé 93 520 € du capital de l'emprunt et versé 111 100 € d'intérêts.

### Budget de fonctionnement 2010

<u>Dépenses de fonctionnement</u> (à quoi sert l'argent?)	réalisées 2007	réalisées 2008	réalisées 2009	réalisées 2010	<u>Recettes de fonctionnement</u> (d'où vient l'argent?)	réalisées 2007	réalisées 2008	réalisées 2009	réalisées 2010
<b>Achats, entretien, frais administratifs</b> (électricité, téléphone, assurances, scolaire, carburant, fournitures, entretien des bâtiments, poste, cotisations, etc.)	197 856	181 903	200 595	156 300	<b>Vente de produits</b> (concessions cimetière, remboursements, mise à disposition...)	20 806	23 492	24 599	3950
<b>Ressources humaines, frais de personnel</b> (personnel titulaire, cotisations, médecine du travail...)	427 685	427 528	400 967	365 300	<b>Impôts et taxes</b> (impôts, taxe de séjour, droits de mutation...)	300 832	314 222	331 576	366 913
<b>Autres charges de gestion courante</b> (subventions aux associations, service incendie...)	86 747	105 556	84 318	76 670	<b>Dotations et subventions</b>	349 181	342 999	303 662	310 625
					<b>Autres produits</b>	35 471	30 911	117 828	21 489
<b>Charges financières</b>	74 535	93 139	80 106	91 480	<b>Produits exceptionnels</b>	72 719	33 944	3 247	284 476
<b>Charges exceptionnelles</b>	601	828	2 050	10 134	<b>divers</b> (atténuation de charges, contrats d'emplois aidés)	38 622	50 245	67 797	89 886
<b>Dépenses réelles</b>	787 424	808 954	768 036	699 884	<b>Produits financiers</b>	10	2 748	918	636
<b>Opérations d'ordre</b>	91 314	44 308	4 856	220 377	<b>Recettes réelles</b>	817 641	798 561	849 627	1 077 975
					<b>Opérations d'ordre</b>	31 005	46 497	0,00	1302
<b>Total</b>	<b>878 738</b>	<b>853 262</b>	<b>772 892</b>	<b>920 261</b>	<b>Total</b>	<b>848 646</b>	<b>845 058</b>	<b>849 627</b>	<b>1 079 277</b>
					<b>Résultat de Fonctionnement</b>	<b>- 30 092</b>	<b>- 8 204</b>	<b>76 735</b>	<b>159 016</b>

# Vie Municipale, Vie Locale

## Budget d'investissement 2010 :

Le budget d'investissement 2010 prévoyait, outre le remboursement du capital des emprunts de 93 505 €, la rénovation des anciens abattoirs pour 136 500 €, l'aménagement du Caron pour 130 200 €, la viabilisation du quartier "Devant le Bois" en vue de la création du futur lotissement et la construction de l'EPIHOME pour 395 700 € pour la partie voirie et réseaux secs (électricité, téléphone, les réseaux d'eau et d'assainissement étant prévus sur leur budget respectif). En complément divers programmes étaient prévus représentant une somme de 95 600 €.

L'ensemble des dépenses d'investissement représente donc un montant de 1 057 675 €

Les principales recettes escomptées pour le financement de ces travaux sont les suivantes : subventions à hauteur de 302 554 €, vente du terrain d'assiette de l'EPIHOME de 215 000 € ; enfin recettes issues du budget de fonctionnement de la Commune pour 339 145 €. Pour 2010, aucun nouvel emprunt n'a été prévu.

### **Le saviez-vous?**

Le budget et les comptes sont des documents publics, vous pouvez venir les consulter en Mairie et demander des précisions complémentaires .

### **Observations :**

La commune perçoit désormais 3 taxes, à savoir, les deux taxes foncières (bâti et non bâti) et la taxe d'habitation. La Taxe professionnelle n'existe plus. Pour 2010, elle devrait recevoir une compensation relais de 155 220€ .

### **Taxes locales, Évolution :**

Ainsi qu'il l'a été dit précédemment, l'amélioration de la situation financière de la commune est due également aux efforts consentis par les habitants. Les impôts locaux ont en effet augmenté en 2010, ainsi que le résume le tableau ci-contre.

	Taxe Foncière sur Propriétés Bâties		Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties		Taxe d'Habitation	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
taux communal	15,89%	17,08%	21,54%	23,16%	10,36%	11,14%
taux intercommunal	3,15%	3,47%	4,42%	4,86%	2,09%	2,30%
taux départemental	15,59%	16,67%	27,79%	28,73%	11,46%	11,85%

### **Réforme de la Taxe professionnelle :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Commune ne perçoit plus la taxe professionnelle .Elle a été remplacée par de nouveaux impôts locaux à destination des entreprises, la Contribution Économique Territoriale (CET) , composée de la cotisation locale d'activité (CLA) et de la cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée des entreprises .

En 2011, la Commune percevra la CET directement .

# Vie Municipale, Vie Locale



## ETAT CIVIL 2009 & 2010

### NAISSANCES



Emma MALARDE	le 02 mars 2009		
Gabriel POULET	le 04 avril 2009		
Aurélien LEGROS	le 11 juin 2009	Paul CORNEVIN	le 19 janvier 2010
Alexandre BALERET	le 16 juin 2009	Stella PETITCOLIN	le 20 janvier 2010
Enzo LAURENT	le 28 juin 2009	Emma PRUDHOMME	le 06 septembre 2010
Cléa LAMY	le 16 juillet 2009	Elyna MECHIAKH	le 1 <sup>er</sup> octobre 2010
Zoé PETITCOLIN	le 21 juillet 2009	Agathe JEANMAIRE	le 19 octobre 2010
Sandy VERMEULEN	le 31 Août 2009	Lisa-Marie CORAND	le 28 octobre 2010
Morgan PETITCOLIN	le 21 octobre 2009		
Maéva BRIGNON	le 07 décembre 2009		
Timothé FLORENTIN	le 09 décembre 2009		
Arnaud BAGRION	le 19 décembre 2009		

### MARIAGES



Nicolas GIRERD et Sophie IGNACE	le 27 juin 2009
Nicolas Michel GRANDHAYE et Catherine GENIN	le 18 septembre 2010

### PARRAINAGE CIVIL

Emma MALARDE	le 16 août 2009
--------------	-----------------

# Vie Municipale, Vie Locale



## DECES

Michel FRIRY	le 1er janvier 2009	Georgette VERNIER	le 02 octobre 2009
Suzanne MUNIER	le 06 janvier 2009	Céleste ROUSSEL	le 27 novembre 2009
Suzanne TOUBHANS	le 18 janvier 2009	Marie FLORIOT	le 12 décembre 2009
Gabriel PARVE	le 09 février 2009	Pierre GUERITOT	le 21 décembre 2009
Lorette BALORY	le 23 février 2009	Marie-Thérèse DISPOT	le 05 janvier 2010
Pierrette MAILLARD-CHAREL	le 24 mars 2009	Hubert LUC	le 07 janvier 2010
Yves BOULIAN	le 29 mars 2009	Christophe DESTRIGNEVILLE	le 29 janvier 2010
Jacques PERRIN	le 26 avril 2009	Henriette GUYOT	le 16 mars 2010
Colette DUCRET	le 09 mai 2009	Jean FRANOUX	le 03 avril 2010
René MARCHAND	le 13 mai 2009	Jacques ROUSSELOT	le 22 mai 2010
Michel REMY	le 22 mai 2009	Suzanne ANDRE	le 1er juin 2010
Daniel WEBER	le 23 juin 2009	André DAUBIE	le 26 juillet 2010
Jean-Marie DRAPPIER	le 26 juin 2009	Jean-Claude HERRAYE	le 15 septembre 2010
Lucienne DISPOT	le 20 juillet 2009	Lucienne BELARD	le 03 octobre 2010
Claude COEURDACIER	le 27 juillet 2009	Georgette THOUVENOT	le 21 septembre 2010
Odette MICHEL	le 28 juillet 2009	Pierre CLEMENT	le 22 octobre 2010
Henri CONREAU	le 25 Août 2009		
Marc STEVENEL	le 27 Août 2009		

## NOUVEAUX HABITANTS DE 2007 à 2010

M et Mme Amar MECHIAKH 165 Rue du Château	M et Mme THENOZ 721 Lotissement « Les Champs Renauds »
Mme Patricia MOUGIN 231 Rue du Château	Mme Gisèle MOREL 151 Rue du Château
M et Mme Fabrice MOUROT 26 Rue de l'Eglise	Melle Valérie MAGU 16 Place de la République
Mme Yvonne SKORY 430 Rue de la Croix de Mission	M Anthony CHAMARANDE Place de la République
Mme Catherine BIGE 115 Rue du Couvent	M et Mme Nicolas VERMEULEN 210 Rue des Halles
Mme Claude BREDARD 70 Rue de la Lorientte	Mme et M Léa RASOARINIRINA 61 Rue de l'Hôtel de Ville
Mme Anne MONTEMONT HLM « La Tour »	M Philippe MAILLARD 61 Rue de l'Hôtel de Ville
M et Mme Bruno FERDINAND 440 Rue de la Libération	Mme Marie-Line FREBY 50 Impasse des Myosotis
M et Mme Michaël LAURENT Lot. « Les Champs Renauds »	M CHEVREUX 250 Rue du Château
Mme Carole PARADIS 121 Rue du Château	Mme et M Fatoumata DJIBA 24 Place de la République
Mme et M Christelle COMPTE 28 Rue du Général Leclerc	Melle Janis PFEIL 120 Rue du Château
M et Mme Sébastien WITRICH 25 Rue de l'Hôtel de Ville	Mme Sylvie SOULIARD 20 Impasse du Muguet
M Frédéric MAGNIEN et Melle Muriel FREBY 31 Rue du Couvent	Mme Lucie GAUDE 51 Impasse des Pervenches
Mme Nathalie POULET 500 Rue de la Croix de Mission	Mme Sindy DUFOUR 50 Impasse des Myosotis
M Flavien FAUCHON et Melle Céline CARLY 80 Impasse du Muguet	M Rémi HULME 201-210 Rue des Halles
M Anthony PARVE Impasse du Muguet	M et Mme Donatien SAMARSKY 40 Rue du Puits Châné
M et Mme Jérémy GABRILLON 210 Rue des Halles	Mme et M Patricia RENAUD Rue de la Libération
M et Mme Léopold DROIT 44 Rue du Puits Châné	Mme Christine LHOMME 30 Chemin de la Prelle
Mme Véronique BASTIEN et M Jean-Louis POULET 17 Rue du Couvent	Mme Sandrine WEISS 50 Impasse des Myosotis
M et Mme André JEANNE 40 Rue de la Perche	M et Mme Denis GUERRY 186 Rue de l'Eglise
M et Mme Paul BARAT 221 Rue la Perche	Mme et M Cristina FONTOURA DE MORAIS 271 Rue de la Croix de Mission

## STATIONNEMENT GÉNANT

Le stationnement sur les trottoirs est dangereux pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, qui sont parfois obligés d'emprunter la voie de circulation.

En rappel de l'article R417-10 du code de la route, il est interdit de stationner un véhicule sur un trottoir. Les règles sont très claires : que ce soit pour une course rapide, un stationnement à cheval sur le trottoir, un stationnement sur un trottoir très large, le trottoir reste à usage des piétons. Seul le stationnement est autorisé dans les espaces matérialisés à cet usage.

Toutes ces règles doivent être appliquées aussi à Monthureux sur Saône. Le cas de la Communauté de Communes est un peu particulier et devra faire l'objet d'une réflexion.



## LES ARCHIVES COMMUNALES

Depuis la loi du 5 brumaire an V (26 -10 1796), les archives départementales rassemblent les papiers provenant des Administrations d'Ancien Régime supprimés et des confiscations révolutionnaires. Elles collectent, classent, conservent les documents administratifs produits par les différents services publics du département.

Les communes sont tenues de remplir différents registres, dont ceux de l'État Civil et en assurent le classement et la conservation.

A la suite de plusieurs demandes de la Direction des Archives Départementales des Vosges concernant le récolement des Archives communales, un état des lieux a été effectué le 27-11 2009 par Mme Coralie Goutanier, archiviste itinérante, suivi d'un diagnostic du 7-12-2009. Dans celui-ci, des directives ont été données concernant l'élimination de certains documents ne revêtant pas d'importance, ainsi que celles relatives au classement et rangement des documents à conserver. Il était fait également un certain nombre d'observations sur l'état des locaux destinés aux archives et rangements nécessaires. Le devis pour le classement par les services départementaux s'élève à 12 320 €. Il faudra également compter 13 000 euros (devis en cours) pour les travaux d'aménagement.

Aucun classement des archives municipales n'avait été effectué depuis plus de 25 ans. Devant l'ampleur du travail, il a été procédé, dans un premier temps à l'élimination d'une

masse importante de documents n'ayant pas à être conservés, et à l'envoi des bordereaux correspondants à la Direction des Archives Départementales.



Grenier n°2: avant

Cette tâche a été effectuée au début de l'hiver dernier par les employés municipaux qui ont procédé également au renforcement du plancher du grenier n°2 dont le diagnostic avait révélé la faiblesse.



Grenier n°2: après le tri, en cours de renforcement

Il est prévu de réaménager la salle jouxtant celle du Conseil Municipal (ancien bureau du Maire), pour y installer les archives avec des rayonnages et des classeurs conformes, après



le départ des instruments et l'installation de la Batterie-Fanfare dans la nouvelle Maison des associations (anciens abattoirs).

Les travaux et le classement informatisé seront échelonnés sur 3 ans et inscrits aux différents budgets.

**LA SALLE N°1**, dans le hall de la mairie est mise gratuitement à la disposition des associations pour diverses réunions. Elle a été occupée 248 fois en 2010. Pour l'instant la salle est chauffée au moyen de convecteurs électriques, nous envisageons de la raccorder au réseau du chauffage central de la Mairie.



➔ Pour faciliter l'accès à la salle des archives et à la salle du conseil, selon les normes d'accueil du public, nous étudions les conditions d'installation d'un ascenseur. Le secrétariat et la salle de réunions sont déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## LES TRAVAUX EN 2010

### LA MAISON DES ACTIVITES ASSOCIATIVES



sur Saône. Principalement rénové dans l'objectif de pouvoir accepter des activités associatives, il sera fonctionnel début 2011.

Mais il faut revenir sur le cheminement qui nous a conduit à terminer cette rénovation. Après les travaux de réfection du toit, ravalement de façades, divers travaux de sol, assainissement, etc., l'investissement avoisinait les 40 000 € début 2008. Le bâtiment pouvait rester dans l'état mais l'investissement n'était alors pas justifié.



La municipalité a mené une réflexion pour donner à cette bâtisse une réelle utilité pour la collectivité. Avec l'aide du cabinet Mazelin de Vittel de multiples propositions ont été étudiées.

Décision fût prise de continuer la transformation pour créer une maison des activités associatives. Après réfection, déduction faite des subventions : Conseil général des Vosges

30%, Région lorraine 40% le coût à la charge de la commune sera de 60 000 €.

Les élus de la commission travaux ont choisi de garder au maximum un style épuré avec comme dominante l'utilisation

du bois.

Désormais nous disposons d'une salle de taille moyenne acceptant 80 personnes, une salle de réunion de 20 m2, ce qui apporte plus de souplesse dans la gestion de mise à disposition de salles.

La proximité avec le futur site naturel du Préfontrupt permettra la mise en place d'expositions et autres conférences liées aux visites du site (enfants des écoles, touristes, et scientifiques).



*Salle principale  
(80 personnes)*



*Petite salle de réunion  
(20 personnes)*



### Zoom sur...LE MUSEE



Le musée a quitté le lavoir pour s'installer à l'ancien presbytère.



### Le saviez-vous?



Suite au violent orage du mois de mai, l'accotement de la voie n°8 (route de Claudon) s'est effondré. La circulation a été bloquée plusieurs mois et nous avons dû effectuer des travaux pour un montant de 18 170 €.



# Vie Municipale, Vie Locale

## LA GENDARMERIE

La communauté de brigade créée en 2003, regroupe les gendarmeries de Monthureux sur Saône, Lamarche et Darney. Le commandement est maintenant clairement centralisé à Darney (comme de nombreuses administrations), mais 5 gendarmes dont 1 officier de police judiciaire sont basés à Monthureux pour 6 à Lamarche et 6 à Darney. Cependant ces 17 gendarmes ont en charge l'ensemble du secteur des 3 cantons. Cette nouvelle organisation n'est pas simple à mettre en place et nous y travaillons avec l'adjudant-chef Simonet (nommé depuis quelques mois).

En 2010, 6 plaintes ont été déposées pour cambriolage dans le chef-lieu de canton (vols avec effraction). A ce chiffre, il faut ajouter les vols à la roulotte, les vols et les escroqueries. En juillet, un cambriolage spectaculaire au Crédit agricole, place de la République nous privait du seul distributeur de billets du canton. Il n'est d'ailleurs toujours pas remplacé.

Un groupe de lutte anti-cambriolage vient d'être mis en place au niveau de la gendarmerie de Neufchâteau pour lutter plus efficacement contre l'augmentation de ce type de délit.



## VANDALISME

Régulièrement, la Commune porte plainte pour des actes de vandalisme à l'aire de jeux du Pont des Prussiens, au Pré Favet, à la Côte Fleurie (photo ci-contre).

La collaboration avec la gendarmerie semble porter ses fruits ces derniers mois.

*Les poteaux de la Côte Fleurie avaient tous été arrachés durant une nuit. Une voiture en stationnement avait également été endommagée.*

## LE CARON

### DE LA LUMIERE DANS LE QUARTIER



Les travaux sont enfin terminés. Ils ont pris 4 mois de retard à cause de la liquidation judiciaire de l'entreprise RSL à qui avait été confié l'enfouissement des divers réseaux. Grâce à l'éboulement de 2 maisons, le quartier devient plus agréable, plus lumineux et le carrefour moins dangereux.

Nous avons choisi d'enfouir les réseaux afin de supprimer cette affreuse toile d'araignée suspendue entre les maisons, et

d'implanter des candélabres et des lanternes de style rustique. Il a également été décidé de la pose d'un enrochement et d'une allée piétonnière en grès des Vosges (par une entreprise du canton) permettant de **respecter l'art et la tradition locale**, ainsi que de la plantation d'une pelouse, de 3 juniperus de couleurs différentes, d'un cerisier du japon, de fleurs vivaces ornementales, d'un abricotier et d'un poirier en espalier.



Nous avons voulu en faire un lieu agréable pour les promeneurs.

### ARRÊT SUR IMAGE

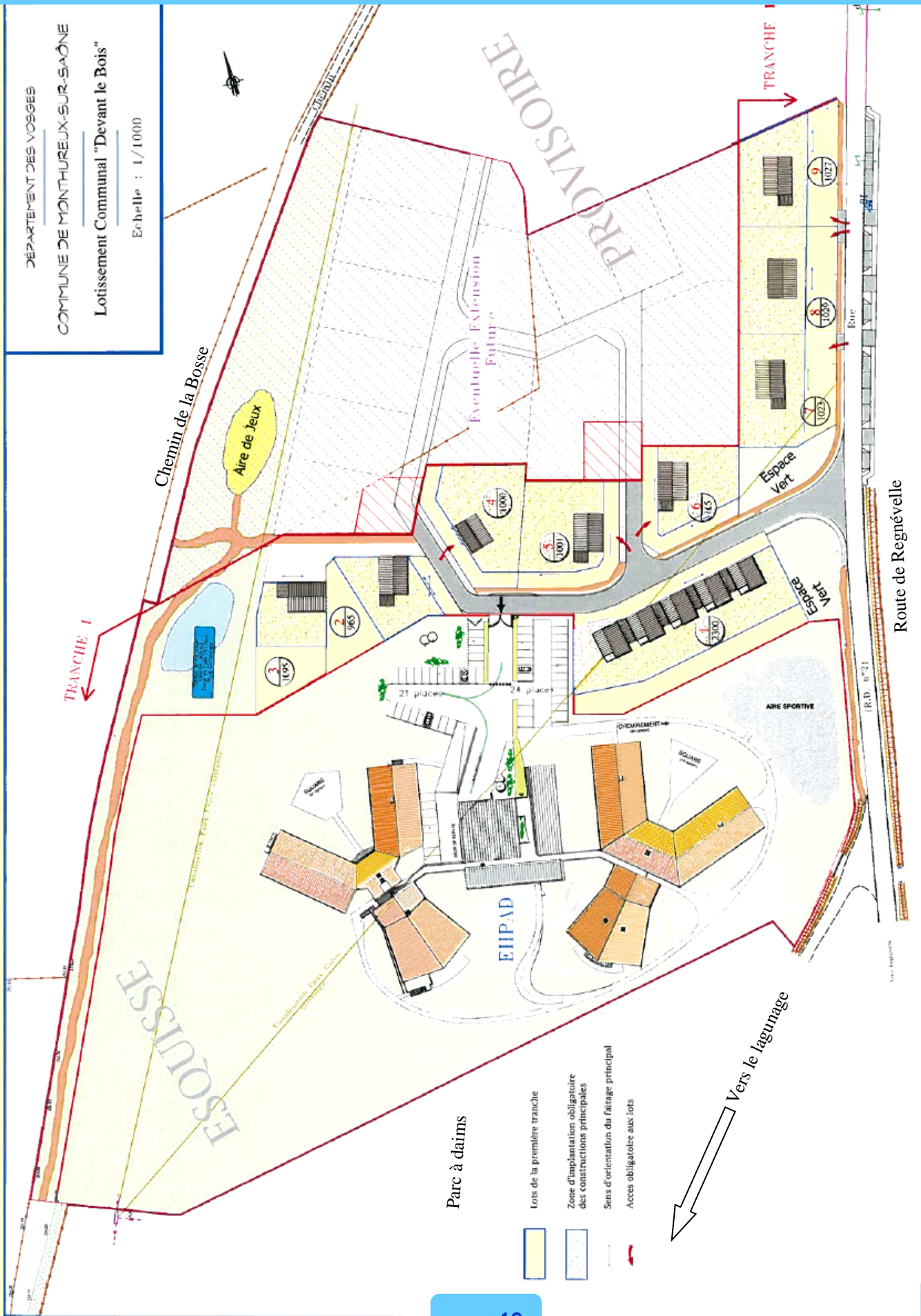
### TRAVAUX AVEC LE CHANTIER D'INSERTION



La Commune fait régulièrement appel au chantier d'insertion de l'association de développement du Pays de la Saône Vosgienne pour différents travaux, tels que le mur du Presbytère ou le mur des locaux loués à la Communauté de Communes.



# Vie Municipale, Vie Locale



## L'EPISOME, LE NOUVEAU LOTISSEMENT, LES LOGEMENTS VOGELIS

Ces travaux de grande envergure sont l'aboutissement de démarches, de réflexions engagées dès 2008. La Commune a alors proposé à l'EPISOME de construire ses nouveaux bâtiments au sein d'un vaste ensemble regroupant un lotissement et des pavillons en location. Cet établissement public est géré par les représentants des Communes du canton (Ameuvelle, Martinville, Regnévelle, Godoncourt, Claudon, Fignévelle, Nonville, Viviers le Gras, Gignéville, Bleurville, Monthureux sur Saône) et le Département. L'établissement et le Conseil Général ont tout de suite adhéré à ce projet puisque la reconstruction était prévue depuis plusieurs années. Nous avons travaillé ensemble sur les budgets (prix de vente à l'EPISOME, subventions,...), mais aussi sur les aspects architecturaux et en particulier sur les voies d'accès qui seront communes.

Les travaux pour la construction de la maison de retraite et du foyer d'accueil s'élèvent à plus de 5,4 millions d'euros. Quant à la viabilisation de l'EPISOME et des parcelles du lotissement, cela représente 900 000 €.

	DEPENSES	RECETTES		
		Désignation	Acquises	En attente
<b>VIABILISATION DE LA PARCELLE</b>				
VOIRIE - TROTTOIRS	230 520,00 €	Subventions du Conseil Général	152 782,00 €	177 121,00 €
ELECTRICITE + ECLAIRAGE PUBLIC	120 404,00 €	Subvention exceptionnelle de l'Etat (Mr le Sénateur Ch. PONCELET)	71 000,00 €	
AMENAGEMENTS PAYSAGERS,	61 594,00 €	Subvention de Mr le Député		10 000,00 €
MOBILIER URBAIN		Vente du terrain à l'EPISOME	215 000,00 €	
EAU	291 000,00 €	Remboursement de frais	10 565,00 €	
ASSAINISSEMENT	217 300,00 €	Récupération de la T.V.A	150 903,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>920 818,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600 250,00 €</b>	<b>187 121,00 €</b>
		<b>Total</b>		<b>787 371,00€</b>
		<b>Part communale</b>		<b>133 447,00€</b>

Comme vous le voyez, la part communale reste importante malgré l'aide très significative du Conseil Général, les subventions escomptées n'ont pas toutes été votées en 2010, mais le Conseiller Général, M. Roussel, et les services du Département nous ont assuré que des solutions seront trouvées.



La collaboration avec Vosgelis (anciennement OPAC des Vosges) a permis d'aboutir à un projet de cinq pavillons qui seront mis en location. Cinq logements individuels, 3 T.3 de plain-pied pouvant être adaptés à une personne handicapée et 2 T. 4 sur 2 niveaux, seront construits. Il s'agira d'un bâtiment en structure bois, basse consommation (BBC effinergie) et les logements seront labellisés dans le cadre de la démarche Habitat & Environnement. La livraison est prévue pour l'automne 2012.

### Et le prix...?

Le Conseil Municipal définira le prix de vente au m<sup>2</sup> après la consultation des entreprises (prix définitif des travaux en février) et lorsque nous connaîtrons exactement le montant des subventions. Nous pourrons alors définir une politique tarifaire, l'objectif étant d'attirer de nouveaux habitants dans notre Commune.

# Vie Municipale, Vie Locale

## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a proposé cette année différentes manifestations dans le cadre de ses fonctions au service à la population.

### La Semaine bleue :

Pour la première fois un spectacle a rassemblé jeunes et anciens le vendredi 22 octobre après midi.

En effet, dans le cadre de la semaine bleue, la Compagnie Urgence 2 a mis en scène un spectacle "Jardins Secrets" conçu autour de la mémoire et de son empreinte tiré du livre de Marie Bouts.

Un goûter a été offert aux spectateurs par le CCAS, l'ADMR, l'Association Familiale et le Club du 3ème âge.



Nous avons immortalisé ce moment rare par quelques photos.



**Les membres du CCAS sont à votre disposition afin de vous aider dans toutes vos démarches ou problèmes personnels.**

Vous pouvez contacter la mairie afin d'obtenir un rendez-vous :

Président : Raynald Magnien

Vice Présidente : M.A. Bouchain

Membres : Nadine Artel, Bernadette Bernard, Marie-Claude Daguet, Francette Fauchon,

Michèle Français, Pierre-Jean Freby, Mireille Ganiez



### Don du Sang

Le CCAS participe à la collecte du don du sang deux fois par an en préparant et en servant une collation à tous les donneurs de sang. La prochaine collecte aura lieu le 30 juillet. Merci de la noter dans vos agendas.

### Le saviez-vous?

Les restos du cœur ont une antenne à Darney. Le CCAS met à la disposition des bénéficiaires un véhicule conduit par un bénévole pour s'y rendre.

### Repas de l'âge d'or

Cette année le CCAS a choisi l'ambiance "Cabaret" pour offrir le repas traditionnel aux personnes âgées de 65 ans et plus. Le menu a été concocté par le Relais des Vosges et l'animation musicale a été assurée par l'orchestre Monthurois "L'artiste".

130 personnes ont répondu à l'invitation.



### Distribution de bons cadeaux :

En 2009, le CCAS a décidé de changer de formule en distribuant à la place des colis, des bons cadeaux d'un montant de 20 €, valables dans tous les commerces de Monthureux. 70 personnes âgées de 70 ans et plus n'ayant pas pu assister au repas du 17 octobre bénéficient de ces bons qui ont été distribués par les membres du CCAS avant les fêtes de Noël.

DEPENSES	réalisées 2010	RECETTES	réalisées 2010
Charges à caractère général (repas de l'âge d'or, bons d'achat, ...)	6041,28	Produits des services, du domaine et ventes (concessions au cimetière)	63,67
Autres charges de gestion courante (don au restos du cœur)	100	Dotations et participations (subvention communale)	3500
Charges exceptionnelles	37,13	Autres produits de gestion courante (location de terrain)	216,73
		Produits financiers (placements) et produits exceptionnels	304,57
TOTAL	6178,41	TOTAL	4084,97
		Report d'excédent (2009)	13 316
		Résultat 2010	11 223

# Environnement

## QUELQUES ABOIEMENTS

### Comment faire accepter votre chien par vos voisins à Monthureux-sur-Saône ?

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.

### Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il ne provoque pas de nuisances.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sac (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sacs spécialement destinés à cet usage ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien et où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, à Monthureux-sur-Saône, on doit ramasser ses déjections. Il serait regrettable d'en arriver à verbaliser les maîtres indécents. La commune préfère privilégier le dialogue et la pédagogie.  
**Travaillons ensemble pour des rues propres et agréables.**

J'aime mon chien,  
je ramasse!  
J'en suis responsable,  
je ramasse!  
J'en prends soin,  
je ramasse!



## POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Le point d'apport volontaire qui bordait la Saône a été déplacé sur le parking en face du collège. Nettement amélioré, notamment grâce à la mise en place de panneaux en bois, l'emplacement donne une bien meilleure image du tri sélectif.

Il est prévu d'aménager un embarcadère au bord de la Saône, à l'ancien emplacement des containers de tri.



Exemple d'embarcadère

**Ce sont les agents municipaux qui nettoient et qui entretiennent les espaces verts, pensez à eux.**

Il est rappelé qu'en application des articles 2212 - 2 du code général des collectivités territoriales et des articles 1379 - 1528 et 1641 du code général des impôts, il appartient au propriétaire de nettoyer leur trottoir ainsi que les caniveaux bordant la voie.

# Environnement

## CLASSEMENT DU PRÉFONRUPT EN ESPACE NATUREL SENSIBLE

Il est indéniable que l'eau et la forêt représentent pour notre qualité environnementale et le développement touristique des atouts majeurs de notre territoire. Il nous a donc semblé intéressant de restaurer et valoriser le site du Préfonrupt. Ses qualités paysagères, sa proximité avec le bourg rendant propice des balades en font un projet cohérent. En 2009 le site a fait l'objet d'une expertise naturaliste. En effet, l'étroite vallée du préfonrupt rassemble un ensemble de milieux remarquables (Forêt riveraine, zones humides, bras mort...) qui jouent des rôles essentiels tels que:

- Maintien des berges (forêt riveraine, sauf résineux).



- Réduction de l'intensité des crues.

- Filtration de l'eau et recharge des nappes (zones humides).

- Accueil de la faune et de la flore (réservoir de biodiversité).

### Les principaux enjeux de restauration du site sont:

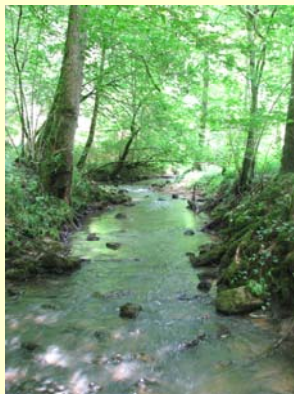
- La restauration des zones humides et de la fonctionnalité du site (coupes des résineux, obturations des drains, éventuels re-méandrages)

- La préservation des habitats et des espèces remarquables; on note la présence de sonneurs à ventre jaune, grenouilles vertes ou rousses, tritons alpestres, ou celles d'espèces plus remarquables comme le pique noir ou l'épervier. La flore n'est pas en reste avec ses communautés rivulaires (rubanier, massette, Plantin d'eau...) ou

celles plus discrètes, mais plus rares des sols humides de l'aunaie-frênaie (chrysospléniums, véronique des ruisseaux...). Le ruisseau présente un bon état de conservation; la présence de la lamproie ou du chabot, poissons exigeants, en est la preuve.



- La mise en valeur de ce patrimoine et la sensibilisation du public à la préservation des zones humides; sentier pédagogique avec pose de panneaux, mise en place d'un point de vue et d'observation, réfection du petit pont existant menant vers le cimetière, mise en place d'une passerelle en bois et d'un caillebotis au niveau de la fontaine du buis.



Un tel projet bénéficie de 95% d'aides publiques. Les 5% restant étant à la charge de la Commune .

En contre partie des aides financières allouées, le conseil général et le tiers financeur demandent comme garanties :

- La signature d'un minimum 15 ans ou un bail emphytéotique avec un organisme compétant en gestion des espaces naturels.

- la rédaction d'un plan de gestion



biologique correspond au résultat d'un diagnostic approfondi du site naturel basé sur les inventaires du terrain (faune, flore, habitats). Il permet d'évaluer l'état de conservation des espèces et d'identifier des contraintes influant sur le site. L'objectif étant de donner des préconisations de gestion visant à maintenir voire à améliorer cet état écologique.

## ZOOM SUR TOURISME EQUESTRE

Les cavaliers pourront bientôt parcourir le secteur de Monthureux-sur-Saône de part en part. Des nouveaux sentiers équestres s'intègrent au projet d'envergure mené de concert par les Communautés de Communes du Pays de la Saône Vosgienne, du Pays de Saône et Madon (Darney), des Marches de Lorraine (Lamarche) et du Val de Vôge (Bains-les-Bains). Ce projet consiste à ouvrir la forêt aux cavaliers, résidents ou touristes, en leur permettant de parcourir une boucle balisée dans tout le sud-ouest des Vosges. Initié en novembre 2008, ce projet est actuellement à l'étape de la concertation avec les communes concernées par ces sentiers.



## Quelques mots sur le budget forêt :

Il s'agit d'un budget annexe, donc parfaitement autonome.

Cette année, la Commune a réalisé des ventes de bois pour 203 000 euros. Notre forêt nous permet d'envisager des programmes d'investissement ambitieux, tels que l'aménagement de la Zone d'Activité Économique ou la viabilisation des parcelles qui recevront l'EPISOME, les 5 pavillons Vosgelis (anciennement OPAC) et le nouveau lotissement. En avril quand nous voterons le budget primitif 2011, nous devons prévoir un programme de travaux pour la forêt (chemins, plantations...), le reliquat (entre 150 000 et 170 000 €) sera affecté aux investissements des autres budgets (général, eau, assainissement).

## FORÊT COMMUNALE: À PROPOS DES AFFOUAGES

Sous l'Ancien Régime, les Communautés Rurales disposaient à la fois des forêts et des pâturages. Actuellement, certaines communes comme Monthureux sur Saône possèdent des forêts : 755 ha. Les Conseils Municipaux attribuent chaque année la possibilité de se procurer du bois nécessaire au chauffage domestique en le prélevant sur la forêt communale: c'est l'affouage. Le partage se fait par foyer ou par feu. Le terme « affouage » vient de l'ancien français « fouage » qui signifie feu.

En 1980, les bois délivrés s'élevaient à 2 millions de m<sup>3</sup> de bois d'affouage. En 2005, les volumes de bois délivrés atteignaient 1,1 million de m<sup>3</sup> vendus par les Communes chaque année. A Monthureux sur Saône, la Commune attribue entre 500 et 700 stères selon les années pour un total de l'ordre de 3 000 m<sup>3</sup> par an. Les mises à disposition, à raison de 5 € le stère, représentent un avantage pour l'affouagiste.

A signaler que l'affouage est une possibilité et pas une obligation. Depuis 2010, la Loi GRENELLE 2 précise que l'excédant de bois récupéré sur les affouages ne peut être vendu par l'affouagiste. La loi oblige la commune à désigner des GARANTS qui symbolisent la solidarité qui unit les habitants affouagistes. Ils répondent aussi des dommages et infractions causés à la forêt communale. A Monthureux Sur Saône, les membres de la commission « Forêt » ont été désignés, à savoir : Madame LAURENT, Messieurs FLORIOT, MACHARD, PIERRE et SOUHAIT.

A Monthureux sur Saône, les affouagistes exploitent ou le taillis ou les houpriers : cas le plus fréquent. Les houpriers sont débités fendus et mis en stères. La charbonnette, empilée ainsi, est délivrée gratuitement (diamètre inférieur à 10 cm). Les branches, selon les coupes et les années, sont brûlées ou rangées en andains pour fabriquer de l'humus.

L'exploitation est réalisée sous l'entière responsabilité de l'habitant qui a participé au tirage.

La préparation des lots de mise à disposition implique un certain nombre de tâches préalables pour le Conseil

Municipal :

- Désignation de l'assiette d'exploitation pour 2010-2011.
- Attribution de l'abattage, du câblage, de la séparation grume-houppier, débardage de grumes à des professionnels
- Evaluation des houpriers par tranches de 5 stères
- Etablissement de la liste des inscrits
- Tirage au sort des lots de 5 stères (3 urnes)
- Exploitation
- Vérification du travail et comptage des stères par l'agent technique
- Paiement de la taxe : 5 € par stère au Receveur Municipal
- Vidange de la coupe avant le 30 septembre. L'abattage et le façonnage devront être finis pour le 20 avril.

Cette année, nous enregistrons une forte augmentation de la demande avec 104 inscrits (contre 59 en 2008 et 72 en 2009), c'est pourquoi nous avons dû réduire le nombre de stères par habitant.



*En 2010, l'assiette d'exploitation des affouages s'est faite au « Chat Clairret », pour dégager le future zone d'activités économique.*

# Environnement

## ZOOM SUR...

### La protection du périmètre des sources

Depuis plus de vingt ans, le sujet de restructuration des captages et leur protection revenait comme un serpent de mer à l'ordre du jour des conseils municipaux. Il devenait de plus en plus urgent de revoir ou de reprendre les anciens captages (chambres à eau et tuyaux de raccordement abîmés), les conduites centenaires et la bâche de traitement située vers le chemin d'accès à la Vignotte : ce qui fut entrepris par la Municipalité précédente, il y a quelques années.

Il restait à assurer la protection des sources : neuf à la DHEULE et deux au BACCO. La Municipalité réalise depuis début août et jusqu'au printemps 2011 la finition de ce chantier. Pour cette partie du projet, la Commune a entrepris diverses étapes: échanges ou achats de terrains nécessaires à clôturer les Périmètres de Protection Immédiats, déboisement, passation du marché avec l'entreprise FIX (moins disante) et pose des clôtures sur 1 500 mètres avec soubassement en béton.



De plus des chemins carrossables sont prévus pour se rendre aux sources du BACCO et de la DHEULE offrant une possibilité d'itinéraire pour les promeneurs et les cavaliers. Les travaux effectués en 2010 gravitent autour de 230 000€, subventionnés à 82 % par l'Agence du Bassin Rhône Méditerranée et le Conseil Général. Un nouveau chemin reliera la Vignotte à la Commune de Bleurville.

## L'EAU... LA COMMUNE... VÉOLIA

Dans notre Commune, la gestion de l'eau est confiée à l'entreprise VEOLIA par un contrat d'affermage depuis 1974. Ce contrat a été prolongé en 1993 pour 20 ans. Il arrivera donc à échéance le 31/12/2013.

Cette année, nous allons confier une étude de ce contrat à la Direction Départementale des Territoires. En effet, il est très difficile de connaître les droits et obligations de VEOLIA et de la Commune en fonction des nombreux avenants signés depuis 36 ans.

Cette étude devra également nous permettre de faire un choix crucial pour l'avenir de Monthureux sur Saône : signer un nouveau contrat avec une société, ou reprendre la gestion directe de l'eau (en régie). Ce choix nécessite une réflexion approfondie. La gestion communale permettrait d'avoir une vraie politique tarifaire favorable aux habitants et d'embaucher un ou deux fontainiers ; en revanche il nous faudrait acquérir un savoir-faire que nous n'avons plus. Il faut reconnaître que les délais d'intervention de Véolia sont très rapides.

### Le saviez-vous ?

Le fonctionnement est à la charge de Véolia, mais tous les investissements sont supportés par la Commune. L'extension du réseau pour le quartier « Devant le Bois » (EPISOME, lotissement) se chiffre à 280 000 euros avec seulement 36 000 euros de subvention du Conseil Général.

En conséquence et malgré le prix élevé du M<sup>3</sup> d'eau à Monthureux sur Saône, la Commune ne peut couvrir l'amortissement des investissements avec les recettes de la vente d'eau.

S'agit-il d'un problème structurel ou d'une gestion (ou d'une facturation) trop onéreuse de la part du fermier (Véolia) ?

C'est ce que devra définir l'étude menée en 2011.

Nous établirons des comparatifs et des prévisionnels et nous choisirons la meilleure solution pour la Commune et ses administrés.

### Quelques chiffres :

La part collectée par Véolia, et reversée à la Commune, (sur la consommation) s'est élevée en 2009 à 12 656 €, la part de VEOLIA, quant à elle, était de 88 141 €.

A titre indicatif voici une facture annuelle type pour un client ayant consommé 120 m3 et doté d'un compteur de 15mm de diamètre.

		m3	prix au 01/01/2010	montant au 01/01/2010
Production et distribution de l'eau				
<b>part délégataire (Véolia)</b>				
abonnement				58,72
consommation	120		1,2431	149,17
<b>part communale: consommation</b>	120		0,245	29,4
préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120		0,0596	7,15
<b>Total hors taxes</b>				<b>244,44</b>



# Environnement

## L'ASSAINISSEMENT

### BUDGET annexe de l'assainissement 2010 : FONCTIONNEMENT

Dépenses	Réalisées 2010	Recettes	Réalisées 2010
Charges à caractère général : (électricité, entretien des pompes...)	9 866	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 011
Autres charges de gestion courante	182	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés publics	40 526
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement des travaux)	26 581		
Charges financières	6 182		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>42 811</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>45 537</b>
<b>Résultat de l'exercice : 2 726 €</b>			

### Quelques chiffres :

L'assainissement, contrairement à l'eau, est géré directement par la Commune, et il s'agit également d'un budget annexe autonome. Le réseau d'assainissement collectif à Monthureux sur Saône est très complexe et très long. En effet, l'étendue du village, les boucles de la Saône et les différents dénivelés, ont conduit à l'édification d'un système de pompes qui relève les eaux usées jusqu'au lagunage.

Toutes les habitations ne sont pas encore raccordées et le réseau n'est pas terminé (quartier de la Perche). C'est pourquoi nous allons commander un diagnostic et procéder au récolement des différents plans avant de terminer ces grands travaux, commencés depuis des décennies (dans les années 70), mais jamais achevés. Malheureusement les travaux d'assainissement collectif sont de moins en moins subventionnés.

Les recettes de fonctionnement (taxe de collecte des eaux usées sur la facture d'eau) s'élèvent à 40 526€ en 2010. Cette somme doit couvrir le fonctionnement du réseau (entretien, pompes, électricité,...) et l'investissement; pour les parcelles devant le bois, il s'élèvera à 210 000€ en 2011 (prévisionnel). Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 36 000€.

### CURAGE DE LA SORTIE DE LAGUNAGE

Ces travaux ont été effectués par les employés municipaux.



Arrêt sur image

### Projet d'assainissement non collectif au Mont de Savillon

Il faut savoir que certaines zones comme le Mont de Savillon sont classées en zone d'assainissement non collectif. Il n'existe donc pas de réseau dans ces quartiers, mais les habitants ne paient pas de redevance d'assainissement (en place à Monthureux sur Saône depuis 1995) Il semble que les directives nationales favorisent l'assainissement non collectif (donc individuel) par un système d'aide.

Notre Communauté de Communes a mis en place depuis 2 ans un programme d'aide et de soutien logistique aux installations individuelles. Des travaux similaires ont commencés à Regnévelle, Ameuvelle et Saint-Julien. En 2009, nous avons invité la population du Mont de Savillon à effectuer un diagnostic, préalable indispensable à tous travaux. Vingt-trois installations ont été visitées, le coût du diagnostic était de 63,30 € (supporté par le propriétaire). Sur ces vingt-trois systèmes individuels, un seul sera soumis aux travaux de réhabilitation au sens de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le propriétaire pourra bénéficier du programme d'aide de notre Communauté de Communes s'il s'inscrit au dispositif communautaire.

# Evènements

## 14 JUILLET

La journée du 14 juillet reste un temps fort des animations dans notre commune. Tout commence en cours de matinée avec le grand défilé, le départ étant donné devant la caserne

des sapeurs pompiers. La batterie fanfare embarquée à bord d'un véhicule militaire type GMC ouvrait cette année le cortège, suivaient les sapeurs pompiers de Monthureux, les hommes à pied, les véhicules attachés à leur caserne ainsi que des véhicules de collection. Puis l'armada de véhicules militaires anciens prolongeait le cortège. Certains appartenant aux familles Bisval et Gatto, accompagnés par des collectionneurs venus de toutes les Vosges et des départements voisins. Nouveauté de cette



année 2010, une petite dizaine de voitures de collections type traction Citroën. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, le défilé a repris la direction du parking de la MPT pour une revue du matériel et des hommes. Pour clôturer



cette matinée une cérémonie de remise de diplômes aux sapeurs pompiers fut organisée dans les jardins du presbytère avec l'allocation de Mr le Maire Raynald Magnien.

L'après midi, les activités gratuites offertes à la population étaient diverses. Là aussi une grande nouveauté : des promenades en barque sur la Saône. Une activité qui n'a pas désempie preuve que des choses parfois très simples plaisent aux habitants de Monthureux. Il faut aussi dire que la Saône n'est pas bien exploitée (on finit parfois par ou-

blier notre richesse).

Mais la tempête de la fin d'après-midi a un peu terni l'organisation de la soirée. Difficile de poursuivre une fête quand deux enfants sont blessés (heureusement sans gravité). Le spectacle de fontaines musicales n'a pas eu l'effet escompté, les feux d'artifice qui devaient suivre n'ont pu être tirés faute de météo favorable.

La fête nationale doit rester une journée qui nous permet d'apprécier pleinement le bonheur de vivre dans notre beau pays qu'est la France, avec des droits, des devoirs, et des libertés.

A Monthureux sur Saône, on fête le 14 juillet comme il se doit.



### LES RETROUVAILLES DES ANCIENS DE L'ASM



Le lundi 24 mai 2010, les amis des associations sportives monthurolaises (ASM) et bleurilloise (ASB) se sont rassemblés pour une manifestation similaire à celle de 2009 sur le stade Rollin.

La journée a démarré par un match entre les deux équipes. L'apéritif, au son de la fanfare, a précédé un repas sous chapiteau. Le programme de l'après-midi s'est poursuivi dans la bonne humeur avec un baby-foot humain, suivi d'un petit bal au bord de l'eau.



### FOIRE AU BOUDIN

Pour sa 42ème édition, la Foire au Boudin n'a pas manqué à la tradition: plus de 150 exposants, 5 000 visiteurs, l'évènement du deuxième week-end d'octobre remporte toujours un grand succès à Monthureux sur Saône. Les festivités, organisées par l'Union des Commerçants, ont démarré par le bal du samedi soir, avec la participation de l'Odyssée et du Foyer des Jeunes. Cette soirée a attiré plus de 500 personnes, le tout dans une bonne ambiance.



Pour l'année 2011, l'Union des Commerçants souhaite créer une confrérie du boudin, à laquelle la population Monthurolaise pourrait prendre part.

# Evènements

## ZOOM SUR...



### Le Presbytère, un bâtiment remarquable

Depuis juin 2009, la Commission de la Politique Jeunesse de la Communauté de Communes travaille sur l'opportunité et la faisabilité d'un projet culturel d'envergure dans les locaux de l'ancien presbytère. Les services du Conseil Général, du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, de Vosges Arts Vivants, de la Région et de la DRAC ont été contactés. M. Luc Géreck, Vice-président du Conseil Général chargé de la Culture semble très attentif à ce projet. Une étude d'opportunité pilotée par la Communauté de Communes va être lancée. Il s'agit de mettre en place une offre culturelle pour l'ensemble du territoire. Un tel projet pourrait générer des créations d'emplois et des retombées économiques indirectes importantes pour le secteur (hébergement, restauration, sous-traitance...)

Ce Pôle culturel doit acquérir une envergure départementale, voire régionale.



## LA FLEUR DU DESTIN

Durant l'été 2010, Montheureux a connu une effervescence inhabituelle. Le centre du bourg était en ébullition avec le montage du nouveau spectacle de l'Odyssée: *La Fleur du Destin*. Inspiré de l'histoire de la filature de la Perche qui a existé durant le 19ème siècle, et agrémenté de personnages pittoresques, ce spectacle a remporté un vif succès: ce sont près de 4000 spectateurs qui se sont déplacés à Montheureux pour découvrir cette création originale. *La Gaufre, Petit Jules, Bernique, Fouillard, les commères, ...* la centaine d'acteurs et figurants ont su conquérir leur public.



Au cœur de cette manifestation, il faut saluer l'investissement des bénévoles.



Un noyau dur se démène toute l'année pour mener à bien ce projet auquel 300 bénévoles participent durant la période estivale. Malgré l'embauche de quelques professionnels, cet évènement résulte bien de l'engagement d'amateurs, qui, forts de leur expérience, garantissent une qualité grandissante au fil des années. Ecriture du scénario, jeu sur scène, fabrication et montage des décors, coordination en coulisses, animation avant-spectacle... mais aussi restauration, parking, ... l'occupation ne manque pas pour les bénévoles qui apportent leur pierre à l'édifice... le tout dans la bonne humeur, avec le sentiment d'appartenir à une grande famille. Le lien social qui se crée autour de l'évènement est également une force : origine, âge, profession,... tout ceci est oublié dès que l'on se retrouve. L'objectif de chacun étant de participer à une grande réussite tout en s'amusant!

Ce fut l'occasion pour Montheureux de mieux se faire connaître, et notamment de faire découvrir une partie méconnue de son patrimoine: l'ancien Presbytère, dont les jardins ont servi de scène. Afin d'améliorer les conditions de réalisations de cet évènement, les employés municipaux ont procédé au nettoyage de ces jardins. Quelques arbres ont également été coupés, permettant ainsi de mettre à jour l'arrière de ce beau bâtiment.



Rendez-vous est déjà pris pour l'été 2011, où une nouvelle édition de *La Fleur du Destin* sera jouée les 29-30-31 juillet et 4-5-6-7 août.

Toutes les bonnes volontés y seront les bienvenues!

## Le Saviez-vous?

L'Odyssée a vu le jour en 1995 dans le but d'apporter une ouverture et une éducation artistique par le biais de conférences, d'échanges et d'ateliers de pratique artistique, encadrés par des professionnels. A l'origine de l'association on peut citer Jean-Marie Nicklaus, Thierry Durand, Raynald Magnien, Catherine Flieller, Henriette Bischoffe, Françoise Roussel, Bernadette Bontemps. L'Odyssée s'est développée avec la création en 1998, du premier grand spectacle vivant du secteur: *Godoncourt 1636*. Depuis, l'Odyssée est bien connue pour son spectacle estival. Mais il faut également savoir que l'association emploie 9 personnes: une secrétaire chargée de l'administratif, une chargée de mission qui développe les projets, une encadrante pour le chantier d'insertion composée de 6 personnes qui confectionnent les costumes de spectacle, mais qui proposent également des prestations de couture et de repassage tout au long de l'année.

## LA FETE DE SAINT NICOLAS

Pour la deuxième année, la célébration de Saint Nicolas a pris une autre envergure dans notre village. Faire apparaître le Saint Patron de la Lorraine au beau milieu de la Saône donne une autre dimension au défilé qui suit. Le spectacle devient intergénérationnel. Il est autant apprécié par les enfants que par leurs parents ou grands parents. Cette deuxième expérience nous a prouvé que le concept original peut continuer à être exploité de cette manière. Il va de soi que la mobilisation des commerçants et artisans au marché de Saint Nicolas organisé Place de la République ce dimanche-là, complète l'animation de cette journée.



Pour cette deuxième édition la météo hivernale a fortement diminué le nombre de spectateurs. Regrettable pour ces derniers, l'organisation était parfaite et le vin chaud les attendait. Quelques personnes de la commune se sont portées volontaires pour aider à la préparation de l'édition 2011 qui sera programmée le dimanche 4 décembre. En effet, la manifestation organisée pour cet évènement mobilise tous les habitants.



## LA TARTE TATIN DE NOËL

Connaissez-vous l'histoire de la tarte tatin? Une tarte se renverse, elle caramélise, elle cuit... c'est bon: la tarte tatin est née!

En décembre, dans les ateliers communaux, Thierry Bertrand (adjoint), Stéphane, Aurélien, Nicolas, travaillent sur les décorations 2010 de votre village. Une idée germe, on coupe des planches de bois, on fabrique un axe, on perce les planches... Au moment de l'assemblage, un malentendu... un espace était prévu, on l'oublie... le résultat est formidable: le sapin en spirale de Monthureux sur Saône est né! Nous effectuons des démarches pour déposer le modèle. Et pourquoi pas une production de ces sapins en spirale confiée à un artisan, un industriel du secteur... Affaire à suivre!



**Petite précision!** La protection du modèle ne s'adresse évidemment pas aux habitants du secteur, et la municipalité félicite et remercie les personnes qui ont fabriqué eux-mêmes un sapin en spirale, contribuant ainsi à la décoration de notre village.

## *ARRET SUR IMAGE*

## LES DÉCORATIONS DE NOËL

Monthureux doit se démarquer pour continuer à exister. Et c'est ainsi que pour accompagner les commerçants lors des fêtes de fin d'année que la Municipalité travaille sur les décorations du village pendant les fêtes de fin d'année. L'idée étant de posséder notre identité. Là les employés de la Commune, plus principalement les services techniques, ont, cette année encore, fait preuve de savoir faire mais aussi de talent pour concevoir et disposer les éléments de décors de part et d'autre de la Commune, naturellement le cœur de la ville restant la zone de commerce prioritaire du dispositif. On ne compte plus le nombre de visiteurs qui font le déplacement spécialement pour apprécier ces décorations en journée comme de nuit. Dommage que la presse ne nous accompagne pas, fort de constater que ce n'est pas l'initiative qui compte, mais le potentiel de clients qui détermine la motivation des journalistes.

Encore bravo à HENRY,  
YANNICK, NICOLAS,  
STEPHANE et AURELIEN.



## TÉLÉ NUMÉRIQUE

Le 8 décembre, sur proposition de la société *ORANGE*, nous avons inauguré la télévision par ADSL. Désormais, avec un abonnement haut débit, les habitants de Monthureux sur Saône ont accès aux chaînes de l'opérateur.

Arrêt sur image

## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ AU F.J.S.C.

Le Foyer des Jeunes Sports et Culture offre de nombreuses possibilités d'éducation culturelles et sportives: danse, chant, karaté, badminton, tennis de table, etc.

Pour compléter son panel d'activités, l'association propose désormais une nouvelle section: l'Aïkido. Ces cours d'Art martial japonais sont donnés par Monsieur Hervé Schmitz, diplômé d'un Brevet d'État 2ème DAN.

Après de longues années de présidence, Jean-Marie Nicklaus a cédé sa place à Madame Nathalie Chauvin, à qui vous pouvez vous adresser pour tous renseignements concernant le F.J.S.C. au 03.29.08.13.95.

## LA VIE DES CLUBS

Le Club de l'Union et de l'Amitié se réunit chaque jeudi et l'Association Familiale chaque mardi. Détente et convivialité sont au rendez-vous chaque semaine!

## SPECTACLES EN FAMILLE

Durant cette année 2010, plusieurs associations du secteur ont organisé, avec la Fédération des Œuvres Laïques des Vosges, les « spectacles en famille ». Impulsée par la Communauté de Communes, cette organisation a permis d'accueillir au cours de l'année trois spectacles professionnels.



Les deux premiers ont eu lieu à la Maison Pour Tous: le *cirque Gones* est venu mêler techniques de cirque, théâtre et pantomime lors de la représentation « Kitchenette », qui a clôturé la semaine du stage Arts du Cirque de l'Odysée le 19 février. C'est ensuite le 8 mai que *les Garçons Trottoirs* se sont produits devant environ 120 spectateurs. Les textes de ce groupe, composé de quatre

hommes, sont essentiellement en français. Le style emprunte principalement à la pop, à la chanson, au blues, au cajun et au rock'n'roll. La particularité étant la part belle donnée aux voix et le choix des instruments. Le groupe avait donné dans l'après-midi une aubade sur la place de la République. De jeunes musiciens monthurolais (*The Group*) ont bénéficié de quelques heures « pédagogiques » avec les Garçons Trottoirs et ont pu se produire en première partie de spectacle.

L'organisation des *spectacles en famille* a terminé l'année 2010 à Lironcourt avec le spectacle « Maguy Tarenbois ». Ce spectacle de chansons s'inspire des petites aventures du quotidien un tantinet fantaisiste d'un papa chanteur qui s'occupe seul de ses deux filles.

Souhaitons que l'année 2011 verra la reconduction de cette organisation. Les associations qui souhaiteraient participer peuvent se faire connaître à la Communauté de Communes.

## LA BATTERIE FANFARE

Après quelques incertitudes de l'année 2009, la batterie fanfare marche désormais vers l'avenir. Ce n'était pas évident de trouver un nouveau chef. Grâce au travail de la municipalité de Monthureux, une solution a été trouvée au remplacement d'Alain Kieffer. C'est désormais Michel BRIEZ qui dirige de main de maître cette formation. Fort de sa passion pour la musique, sa carrière professionnelle au sein de la musique de l'armée de l'air, il apporte un vent de nouveauté bénéfique à tous les musiciens. Tout en conservant le répertoire existant, il l'enrichit avec des nouveaux morceaux permettant une évolution qui, espérons-le, rajeunira l'image de la batterie fanfare. Depuis quelque temps on constate une augmentation des demandes de prestations des collectivités et associations des alentours. Michel étant plus particulièrement spécialisé dans les cuivres, il manquait un formateur aux percussions. C'est le jeune William BERTRAND qui a pris cette responsabilité. Il travaille les percussions depuis l'âge de 10 ans, très patient il est en capacité de transmettre son savoir. On compte huit nouveaux élèves qui travaillent les instruments depuis l'an passé. Ils seront au cœur de la formation lors des prochaines sorties du printemps prochain. Il faut aussi féliciter Véronique BISVAL qui assume le poste de Président de cette association. Dans ses démarches nous sentons l'ambition de porter très haut l'engagement des musiciens. Depuis quelques temps, la structure fait partie de l'union vosgienne des batteries fanfares. Cette fédération offre de nouvelles perspectives, par la mise en place de stages offerts aux musiciens. Cet adhésion permet aussi de trouver un équilibre financier, par le soutien de Vosges arts vivant ou indirectement le conseil général des Vosges. L'association



va prochainement disposer d'un local pour travailler, la maison des associations sera très

Zoom sur...

## CROSS DÉPARTEMENTAL DES POMPIERS

Organisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges, l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers des Vosges et le Centre d'Incendie et de Secours de Monthureux-sur-Saône, le 37ème cross départemental des Sapeurs-pompiers des Vosges se déroulera à Monthureux le samedi 5 février 2011.

Le départ et l'arrivée auront lieu rue du Pervis, vers le gymnase, à l'intérieur duquel se tiendra un marché artisanal de produits locaux, ainsi qu'une restauration rapide.

La population est invitée à venir soutenir les sportifs, qui, par leur engagement de pompier, restent au service de chacun tout au long de l'année.



Feu rue du Couvent,  
Le 15 février 2010

# Jeunesse

## LES ÉCOLES DE MONTHUREUX

L'École de Monthureux sur Saône accueille cette année 2010/2011 109 élèves. Des chiffres stables mais qui doivent le rester pour que l'académie continue à maintenir les 5 postes de professeurs des écoles. Notre préoccupation reste quotidienne. Nous sommes en contact permanent avec Mme DELALO directrice en espérant au maximum répondre aux différents besoins de ces établissements. La Municipalité reste convaincue que le nouveau lotissement permettra à notre village d'augmenter sa population, préservant ainsi notre école, signe de vitalité dans nos campagnes au dire des villages qui malheureusement voient disparaître leurs écoles faute d'élèves. Nous avons engagé une réflexion avec les services de l'Académie pour améliorer les activités extra-scolaires.

## ZOOM SUR L'ARBRE À MÔMES

Depuis 2008, la halte-garderie L'Arbre à Mômes accueille les enfants de 0 à 4 ans chaque mardi et un vendredi sur 2 à Monthureux, dans des locaux spécialement adaptés, au sein du collège du Pervis.

Le temps de faire des courses, de se rendre à un rendez-vous, de prendre un moment pour soi, un parent peut amener son enfant à « L'Arbre à Mômes », où la directrice et l'animatrice, toutes deux diplômées, veillent à l'équilibre et l'éveil des petits qui leur sont confiés. La halte-garderie ouvre également ses portes chaque jeudi à Dombrot le Sec. Pour plus de renseignements, appeler la Communauté de Communes au 03.29.07.57.84.



*Un lundi par mois, l'Arbre à Mômes offre une après-midi créative pour les petits accompagnés d'un parent. Un joli moment de partage parents / enfants.*

## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, UN SERVICE POUR LES ENFANTS, MAIS AUSSI POUR LES PARENTS.

Chaque midi, ce ne sont pas moins de cinquante enfants scolarisés dans les classes maternelles et primaires de l'école de Monthureux-sur-Saône qui prennent leur repas au restaurant scolaire du Collège du Pervis. Encadrée chaque jour par des agents de la Commune de Monthureux-sur-Saône, la joyeuse troupe prend une pause gourmande appréciée dans le réfectoire du Collège. Après le repas, les enfants regagnent l'école pour participer à différentes activités proposées par les animatrices : jeux d'extérieur, lecture, activités manuelles, etc. La pause méridienne est également complétée par un accueil le matin, de 7h30 à 8h30, et le soir, de 16h30 à 17h30, ce qui permet de mener avec les enfants un véritable projet pédagogique.

Mis en place en avril 2009 par la Commune avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne, l'accueil périscolaire est organisé par les services communautaires depuis la rentrée de septembre. Financé en partie par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, il répond désormais à toutes les exigences réglementaires : déclaration auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, avis de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général. Qualifiés ou en cours de qualification, les personnels assurant l'accueil des enfants sont au nombre de six pendant la pause méridienne, et au nombre de deux le matin et le soir. Sous la houlette de Muriel

FREBY, directrice, Catherine MORNARD, Séverine TASSARD, Séverine BERNARD, Marie GATTO et Violette KIEFFER cherchent les activités qui transforment ces temps courts bordant les heures de classe, en moments de loisirs riches de découvertes multiples et de partages divers.

Si l'accueil périscolaire est prisé des enfants, il n'en est pas moins apprécié des parents : le matin, il leur permet en effet de quitter leur domicile pour regagner leur travail, souvent éloigné de nos villages, et cela tout en confiant leur enfant en toute sécurité.

De même, le soir ils peuvent rentrer du travail sans s'inquiéter du petit rentré seul à la maison. Ils peuvent aussi tout simplement effectuer leurs courses sans la crainte de manquer l'heure de la fin de classe.

Cependant, suite à une enquête de satisfaction sur l'accueil, les élus réfléchissent à une réorganisation des horaires. Il semblerait en effet plus judicieux d'ouvrir plus tard le soir. L'ouverture du matin va sans doute être remise en cause.

Pour s'inscrire à l'accueil périscolaire, contactez Muriel FREBY chaque lundi, de 8h30 à 10h30, à la Communauté de Communes : 03 29 07 57 84, ou à l'accueil périscolaire, pendant les horaires d'ouverture : 03 29 09 91 00.



Les enfants avec à gauche Muriel FREBY, au milieu Séverine BERNARD et à droite Marie GATTO.

# Intercommunalité

## QUELQUES MOTS SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre Communauté est en pleine mutation et elle ne cesse d'accroître ses compétences et ses activités. Un projet émanant de la Préfecture propose de regrouper certaines Communautés de Communes afin d'obtenir un minimum de 5 000 habitants et le rattachement des communes encore isolées. A l'occasion de l'élaboration d'un nouveau projet de territoire, certains délégués pensent qu'il serait bon d'envisager des rapprochements pour ne pas se les voir imposer par la Préfecture.

Nous sommes heureux d'appartenir à une Communauté de Communes dynamique et qui permet à de nombreux projets d'aboutir. Ce type de collectivité territoriale doit trouver sa place dans le paysage institutionnel français. Le fonctionnement des Communautés de Communes est encore à inventer, nous ne devons pas nous reposer sur nos acquis. Pour l'instant chaque Communauté a ses compétences et son propre fonctionnement.

### Dans chaque bulletin communautaire, un Maire présente sa Commune.

*Voici un extrait d'un article parut dans le bulletin communautaire du mois de juin 2010.*

« Monthureux sur Saône, chef-lieu de canton depuis 1790, est également depuis peu, le bourg-centre de notre Communauté de Communes. C'est un nouveau défi pour notre village. Il nous faut mériter la confiance des autres communes, assumer un rôle moteur tout en permettant à chaque village d'affirmer sa diversité.

Le commerce, l'industrie, les services à la personne, les associations, sont bien vivants. Pourtant nous entrons dans une période de résistance, c'est de notre survie dont il est question. La population de tout le secteur ne cesse de diminuer.

Nous avons de nombreux projets communaux ou intercommunaux : reconstruction et agrandissement de l'EPISOME qui accueillera une Unité de Vie protégée (source d'emplois supplémentaires), aménagement d'un éco-quartier, construction de pavillons locatifs avec l'OPAC, réhabilitation de l'ancien abattoir en maison des associations, mise en place d'une maison de santé, viabilisation d'une Zone d'Activité (à côté du site d'aspersion à la gare), aménagements touristiques : mise en place d'un site naturel autour du ruisseau du Pré Fondrupt, embarcadère pour barques et canoës-kayaks, remise en état des sentiers dans et hors les murs, réflexions sur un camping, une médiathèque et un pôle culturel.

Le plus important est de trouver de nouvelles sources d'emploi. Pour cela il nous faut susciter et favoriser une économie adaptée à notre milieu rural, par exemple l'économie solidaire, elle peut concerner entre autres : les services de proximité, les monnaies sociales, le commerce équitable, l'autoproduction accompagnée, la consommation responsable, les circuits courts de distribution, le tourisme solidaire, les projets culturels ou événementiels. Avec des projets innovants et d'envergure à caractère économique mais dont les objectifs seront la création d'emploi et la qualité des actions plutôt que le profit des investisseurs, il nous paraît possible de créer des emplois. Sur le territoire de notre Communauté de Communes, le secteur associatif emploie déjà 49 personnes

Les Monthurolois de naissance ou d'adoption sont attachés à leur mode de vie, il s'agit pour les villages comme le nôtre d'offrir une alternative au modèle urbain que l'état et nos élites nous proposent.

Nous devons faire reconnaître la spécificité de nos communes, pour qu'elle soit prise en compte dans la réforme territoriale qui s'annonce pour 2014.

Pour l'instant, nous sommes là, bien vivants malgré le désengagement de l'état et de ses services, bien décidés à défendre notre manière de vivre.

Raynald Magnien, Vice-Président de la Communauté de Communes, délégué à la Politique Jeunesse,  
Maire de Monthureux sur Saône. »

## MAISON DE SANTÉ: COMMENT VA LE PROJET AUJOURD'HUI ?

Depuis la prise de conscience en 2005 par les médecins de Monthureux, du risque de désertification médicale menaçant notre secteur rural, le projet de création d'une maison de santé pluri disciplinaire a fait son chemin. De la simple idée, nous voici en effet à la veille de la concrétisation du projet.



En 2008 se sont tenues à Monthureux sur Saône les premières « Rencontres de la Médecine Générale » de la faculté

de Nancy. Ces rencontres étaient organisées par le Pays d'Épinal Cœur des Vosges (photo) qui en avait confié la logistique à l'association MINOS. Une étude de faisabilité devait alors être lancée pour la création d'une Maison de Santé à Monthureux.

En 2009, il a été décidé de privilégier la collaboration avec les Communautés de Communes voisines. Après une étude menée conjointement et l'obtention, en juillet 2010, du label national « Pôle d'Excellence Rural » reconnaissant le caractère innovant du projet, et déclenchant d'importants financements (1 400 000 E au titre du PER), les médecins et les infirmières engagés dans cette réalisation ont participé depuis octobre dernier, à plusieurs rencontres avec leurs collègues des secteurs de Darney et Lamarche. Ils ont travaillé à la rédaction d'un projet de soins global qui formalise le fonctionnement futur des Maisons de Santé de Monthureux-sur-Saône, Darney et Lamarche. Ambitieux, ce projet de soins vise avant tout à mieux répondre aux besoins de santé des habitants et à améliorer la qualité des soins qui leur seront apportés dans les prochaines années. Pour cela, le projet de soins souligne notamment la coordination des soins autour des patients et la communication entre les différents professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, mais aussi spécialistes (cardiologue, urologue, orthopédiste, rhumatologue, pédopsychiatre,...).

Si les professionnels des trois maisons de santé, réunis au sein d'une association qui prendra le nom de « Plaine Santé entre Saône et Mouzon », sont décidés à travailler ensemble à l'échelle d'un territoire très étendu, il n'en reste pas moins que la proximité des soins sera privilégiée.



A Monthureux-sur-Saône, la Maison de Santé sera implantée dans les murs de l'actuel Foyer de Personnes Agées, rue du Château, dès le départ des pensionnaires vers les nouveaux locaux de l'EPISOME, route de Regnévelle. Y exerceront quatre médecins généralistes (Drs Marchand, Freby-Cayotte, Schmidt et Boulogne), deux infirmières (Mmes Bernadette Meunier et Marie Renon), une orthophoniste (Mme Voiriot) et plusieurs spécialistes qui consulteront régulièrement sur rendez-vous. Du lundi au samedi, un secrétariat médical permettra d'assurer un accueil permanent des patients qui pourront, chaque jour, être sûrs d'y trouver au moins un médecin.

Au cœur de notre territoire, la Maison de Santé est sans aucun doute l'un des dispositifs essentiels pour maintenir et attirer les habitants dans nos villages. En garantissant un accès continu à des soins de qualité, la Maison de Santé assure en effet chacun d'une sécurité permanente et donc d'une qualité de vie convenable à la campagne.



*Nous envisageons l'agrandissement du parking afin d'accueillir le personnel de santé, les patients et les usagers des commerces et de la mairie. Il s'agira de gagner des places sur le mur de soutènement du côté du stade.*



# Intercommunalité

## RELAIS DE SERVICES PUBLICS

Alors que le Trésor Public annonçait la fermeture de la Trésorerie de Monthureux-sur-Saône, il nous fallait réfléchir à la destination du bâtiment, propriété communale. Après réflexion et entretiens avec les délégués communautaires, nous avons envisagé de louer l'ensemble de ce bâtiment à la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne.

Après une étude relative au coût de l'aménagement des locaux et des subventions escomptées, l'Assemblée communautaire a décidé de s'installer au 116, rue de l'Eglise.

Dans cet espace, appelé RELAIS SERVICE PUBLIC, vous trouverez non seulement toutes les informations liées à la vie de la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne et à ses actions vers la population mais aussi toutes les informations attachées à ce Relais Service Public.

Un agent spécialement formé a pour mission d'accueillir et d'informer les usagers, de leur expliquer les démarches administratives adaptées à leur situation et de les aider à constituer leur dossier.



Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi ; par exemple :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre :

- Se faire aider dans la constitution d'un dossier
- Suivre son dossier personnel pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet (Pôle Emploi - C.P.A.M. - C.A.F.)

- Obtenir un rendez-vous avec un agent, une administration ; selon le cas, le rendez-vous pourra avoir lieu sur place, par téléphone ou par l'intermédiaire de la visioconférence.



La municipalité encourage les administrés à fréquenter le Relais Service Public, mis en place par notre Communauté de Communes.



**La maison**  
DES SERVICES PUBLICS  
ET DE L'EMPLOI

Pays d'Épinal  
Coeur des Vosges

### Renseignements

116 rue de l'Eglise  
88410 MONTHUREUX  
SUR SAONE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
13h30-17h00  
Mercredi: 08h30-12h00  
jjaeger@pays-epinal.fr  
03.29.09.86.25

## 9 ET 10 AVRIL 2011 : 5<sup>ÈME</sup> RENCONTRE NATUR'IMAGES

Les bénévoles de *Natur'Images* et la Communauté de Communes travaillent depuis plusieurs mois déjà à la préparation de la 5<sup>ème</sup> édition du festival, qui compte désormais, dans notre région, parmi les rendez-vous les plus attendus avec la nature. Les magnifiques images de Louis-Marie Préau, Laurent Baheux, Philippe Moës, Ghislain Simard, Lorraine Bennery, Stéphane Hette,... investiront tout Tignécourt : la Maison de la Nature, le lavoir, l'église, la place, les chapiteaux (deux cette année).



Au delà des sorties nature et des projections qui seront bien sûr de la partie (notez la traditionnelle projection à la MPT de Monthureux-sur-Saône, le vendredi 8 avril, à 20h30), l'édition 2011 vous surprendra grâce à plusieurs nouveautés. En premier lieu, le mystérieux terrier d'images où vous ressentirez toute la magie de la nature crépusculaire grâce aux images de Fabrice Cahez et aux sons de Marc Namblard. Rêvez aussi en participant au circuit de lectures-nature de la comédienne Marie-Claude Théodas. Perfectionnez-vous en participant aux ateliers Digiscopie et Diaporama. Et jetez-vous à l'eau : si vous avez entre 14 et 22 ans, et que vous êtes passionné par la photographie animalière, participez au concours « *Les Tremplins de Natur'Images* ».

### Le saviez-vous?



La chaufferie-bois alimente désormais le gymnase (Communauté de Communes), la gendarmerie, le collège, les écoles (maternelle et primaire) et la Maison pour Tous. Les économies attendues étaient estimées à 20 %, malheureusement, pour les bâtiments communaux, elles atteindront difficilement 5 %.

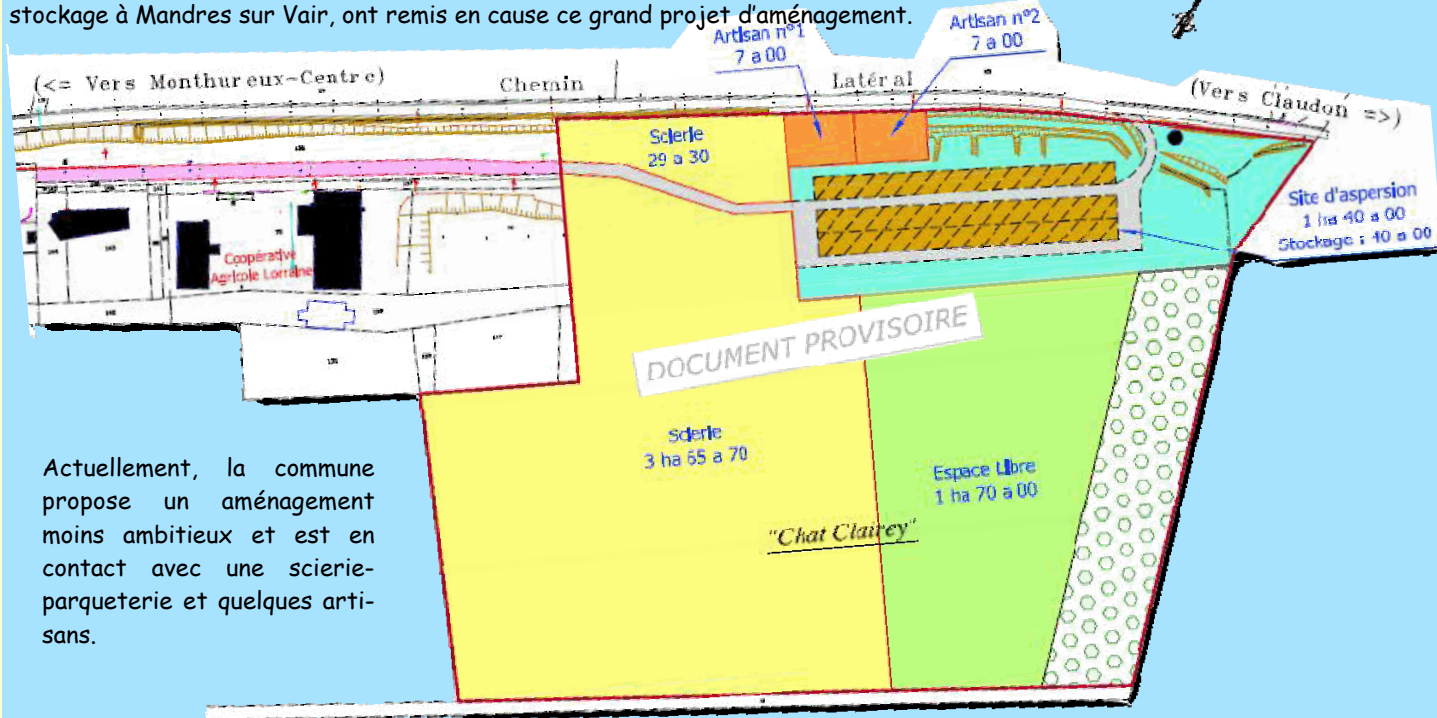
# Projets

## Z.A.E. DE LA GARE

Depuis deux ans, la municipalité travaille au développement de la Zone d'Activité Économique de la Gare.

A l'origine, un projet d'aménagement de 8 hectares était envisagé avec l'installation d'une plateforme de stockage de bois pour tout le secteur (plaquettes pour les chaufferies), d'une scierie - parqueterie, de plusieurs artisans, et l'agrandissement du site d'aspersion communal.

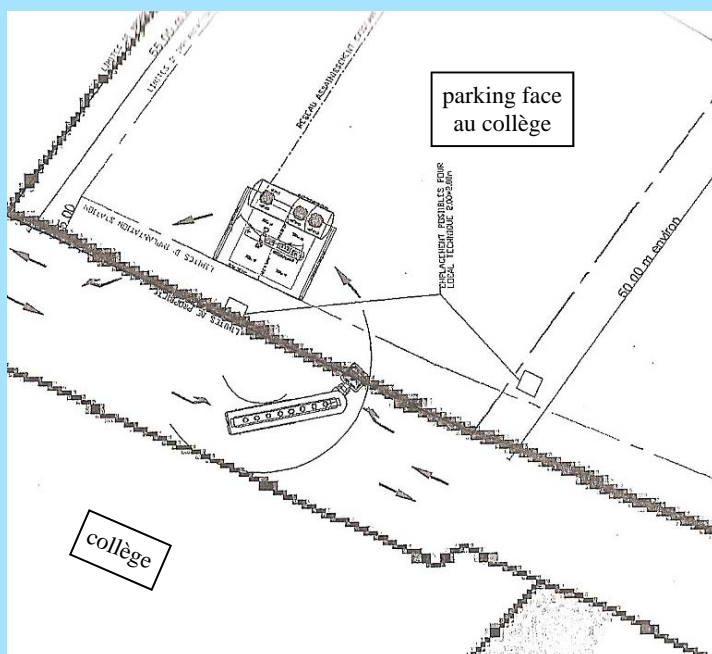
Le département ne désirant financer les Zones d'Activités que si elles sont portées par des Communautés de Communes, le Pays de la Saône Vosgienne a décidé de porter ce projet. Plusieurs éléments, dont principalement l'installation d'une plateforme de stockage à Mandres sur Vair, ont remis en cause ce grand projet d'aménagement.



Actuellement, la commune propose un aménagement moins ambitieux et est en contact avec une scierie-parqueterie et quelques artisans.

Il faut nous battre pied à pied pour l'emploi et l'activité économique et utiliser tous les leviers à la porter de la Commune.

## STATION SERVICE



La station service de Monthureux est définitivement fermée. Cet équipement est indispensable au développement de notre commune et du secteur.

Nous avons été contactés par le gérant du magasin HUIT A 8 qui désire installer une station avec un distributeur automatique 24h/24h sur la parking en face du collège. Le Conseil Municipal a reçu les représentants du groupe CARREFOUR et du HUIT A 8. M. Thierry Durand a travaillé avec M. Leclerc sur le projet.

Finalement, c'est avec la Communauté de Communes que nous collaborons pour mettre en place cette station sous la forme d'un bâtiment Relais. La Commune céderait le terrain à la Communauté de Communes qui construirait la station et la louerait au magasin Huit à 8, le temps de récupérer l'investissement communautaire. Grâce à ce procédé, le taux de subvention sera supérieur à celui que la Commune aurait pu obtenir.

## SYNDICAT D'INITIATIVE

Afin d'améliorer ses conditions d'accueil, le Syndicat d'initiative va bientôt s'installer à la Mairie, dans la partie « salle d'attente ».



La Commune et la Communauté de Communes vont conjointement aider ce nouvel aménagement par l'achat de mobilier et par l'investissement dans un panneau d'affichage tactile.



## UN PARC NATUREL RÉGIONAL POUR DEMAIN

Depuis plus d'un an, l'association « Aux Sources du Parc » travaille activement à rassembler autour du projet de création d'un Parc Naturel Régional, les habitants de nos villages, mais aussi ceux des territoires voisins : Pays de Saône et Madon, Marches de Lorraine et Val de Vôge pour les Vosges, Pays de Bourbonne-les-Bains et de Laferté-sur-Amance pour la Haute-Marne, et Pays Jusséen, Pays de Saône et Côney, Vertes Vallées et Belles



Sources pour la Haute-Saône. Dix communes ont en effet aujourd'hui décidé d'adhérer à l'association, dont l'objectif est plus que jamais de convaincre les institutions publiques de soutenir et de financer ce projet ambitieux

de développement de nos territoires. Riche d'un patrimoine naturel, bâti et paysager préservé et d'un potentiel humain attaché à ses racines, aux savoir-faire ancestraux et à la survie de son identité, notre secteur justifie un tel projet, sans aucun doute le mieux à même de générer des activités économiques, liées à l'environnement, au tourisme, à l'agriculture,...

Si vous souhaitez vous joindre aux groupes de travail de l'association ou pour adhérer, contacter le 03 29 07 57 84.

### Le saviez-vous?

Contrairement à de nombreux préjugés, un Parc Naturel Régional n'est pas une réserve où la nature est mise sous cloche. La chasse, la pêche et la plupart des activités humaines y sont autorisées, dans les mêmes conditions qu'auparavant.



## ÉVÉNEMENTS 2011

Dimanche 9 janvier:

Samedi 5 février:

Samedi 20 février:

Du 28 février au 4 mars:

Samedi 5 mars:

Samedi 12 mars:

Samedi 12 et dimanche 13 mars:

Samedi 2 avril:

Samedi 28 et dimanche 29 mai:

3, 4 et 5 juin:

Dimanche 12 juin:

Samedi 18 juin:

Du 11 au 29 juillet:

Jeudi 14 juillet:

Du 29 au 31 juillet et du 4 au 7 août:

Samedi 17 et dimanche 18 décembre:

Dimanche 2 octobre:

Samedi 8 et dimanche 9 octobre:

Samedi 6 novembre:

Dimanche 27 novembre:

Dimanche 4 décembre:

concert de l'épiphanie

Cross départemental des Pompiers

Bourse aux greffons

atelier cirque de l'Odysée

théâtre les Z'Amateurs

loto de l'USVS

critérium fédéral des Vosges de tennis de table

loto des écoles

fête de l'artisanat au Mont de Savillon

« Visitez un jardin en Lorraine » chez Jean-Paul Mougeot

rassemblement des Anciens de l'ASM

fête de la musique

centre aéré par l'Association Familiale Intercommunale

fête nationale

La Fleur du Destin

jours du Patrimoine

fête patronale

43ème foire au boudin

loto de l'Association Familiale Intercommunale

sainte Cécile et sainte Barbe

Marché et Défilé de Saint Nicolas

# Numéros utiles

## NUMEROS D'URGENCE

Gendarmerie :	17
Gendarmerie Monthureux/Saône	03.29.09.00.17
Pompiers :	18
Centre de Secours Monthureux/Saône	03.29.09.00.18
Samu :	15
Pharmacie :	03.29.09.01.34
Centre Anti-Poison de Nancy :	03.83.32.36.36
Enfance maltraitée :	119
Enfants disparus :	116
Appel d'urgence européen :	112

## MEDECINS

Philippe MARCHAND	03.29.09.91.11
Francis MAIRE	03.29.09.01.71
Marie-Christine FREBY-CAYOTTE	03.29.09.02.33
Hervé SCHMIDT	03.29.09.13.88
	06.77.80.34.09

## INFIRMIERES

Valérie FAUST-VATIN	03.29.09.06.05
(Infirmière-Sage-Femme)	
Bernadette MEUNIER et Roselyne CARRE	03.29.09.05.09

## ORTHOPHONISTE

Christele VOIRIOT	03.29.09.01.83
-------------------	----------------

## KINESITHEPEUTE

Jean-Marc BOUSCHBACHER	03.29.08.57.18
------------------------	----------------

## PHARMACIE

Pharmacie Magu-Chamarande	03.29.09.01.34
---------------------------	----------------

## PODOLOGUE-PEDICURE

Madame VERBEECK	06.12.81.26.99
-----------------	----------------

## CABINET VETERINAIRE

S.C.P. STUCKY	03.29.09.02.12
---------------	----------------

## MAIRIE ET SES SERVICES

Mairie :	03.29.09.00.26
<a href="mailto:mairie.monthureuxsursaone@wanadoo.fr">mairie.monthureuxsursaone@wanadoo.fr</a>	
Ecole Maternelle :	03.29.09.91.00
Groupe Scolaire Primaire	03.29.09.03.15

## COLLEGE

Collège du Pervis	03.29.09.01.70
-------------------	----------------

## COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SES SERVICES

Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne	03.29.07.57.84
Accueil périscolaire	03.29.09.91.00
Halte-garderie	03.29.08.30.15
Gymnase	03.29.09.93.31
Maison de l'Emploi	03.29.09.86.25

## Office National des Forêts

03.29.09.02.08

## NOTAIRE

Maître Bruno AMAND	03.29.09.00.46
--------------------	----------------

## FOYER PERSONNES AGEES

03.29.09.03.24

## EPISOME

03.29.09.03.53

## COMMERCANTS ET ARTISANS

### ASSURANCES

Jean-Eric THIEBAUT	03.29.09.00.33
GROUPAMA	08.10.56.64.13

### BANQUES

Crédit Agricole Alsace-Vosges	03.29.09.04.08
La Poste	03.29.09.01.60

### BATIMENT

S.L.I.M.	03.29.09.04.51
Poulet Bâtiment	06.16.25.20.40

### BOULANGERIE

Anthony BESANCON	03.29.09.06.40
Sébastien WITRICH	03.29.09.00.19

### BOUCHERIE

Frédéric DISPOT	03.29.09.01.76
Pierre JEANTROUX	03.29.09.00.37

### CENTRE EQUESTRE

LE BIGNOVRE	03.29.09.93.17
-------------	----------------

### COIFFEUR

SALON ACTUEL	03.29.09.91.55
Bernard DARGENTOLLE	03.29.09.01.63

### CONSULTANT MANAGEMENT

Cabinet MAGNIEN COEURDACIER	03.29.07.34.42
-----------------------------	----------------

### COOPERATIVE AGRICOLE

Coopérative Agricole Lorraine	03.29.09.07.00
-------------------------------	----------------

### FLEURISTE

EURL Annie Flore	03.29.09.03.70
------------------	----------------

### GARAGES

Garage du Pont Colas	03.29.08.14.20
Garage AUTOS 360	03.29.09.00.54

### HYDROGOMMAGE

Hervé ARTEL	03.29.09.93.05
-------------	----------------

### MACONNERIE

Axel THOUVENEL	03.29.08.23.86
----------------	----------------

### SCIERIE

Merrain International	03.29.09.91.24
-----------------------	----------------

### PHOTOGRAPHE

Photographe Jordan-Meille	09.50.47.83.15
---------------------------	----------------

### QUINCAILLERIE

Quincaillerie ABRIET	03.29.09.01.80
----------------------	----------------

### RESTAURANT

Relais des Vosges (Hôtel-Restaurant)	03.29.07.11.67
Le Rouge et le Noir (Bar-Restaurant)	03.29.09.07.62

### SERVICE A LA PERSONNE

A.D.M.R.	03.29.07.50.74
----------	----------------

### SUPERETTE

8 à Huit	03.29.09.00.20
----------	----------------

### TABAC PRESSE

Tabac Presse Mozaïc	03.29.09.04.10
---------------------	----------------

### TONNELLERIE

Tonnellerie de France	03.29.09.91.77
-----------------------	----------------

### TRANSPORTS

Transports BALAT	03.29.09.91.56
------------------	----------------